

Règlement Football à 7 Tournoi par équipes

Informations Générales

Sites :

- La Meridiana Via Ugo La Malfa, Catane
- Tennis Club Umberto Via Mons. Domenico Orlando, 6, Catane
- Etna Soccer Stadium Via Giovanni da Verrazzano, Catane
- Duca D'Aosta Via Duca D'Aosta, 33, Catane

Dates de l'événement : Du 20 au 22 juin 2024

Horaires : Les matchs débuteront à 09h00 et se termineront à 18h30, en fonction d'un calendrier établi en fonction des équipes participantes.

Prix : 1er, 2e et 3e place dans chaque catégorie

Règles Techniques

Dimensions du terrain : Les dimensions du terrain de jeu sont de 50 mètres sur 30 mètres, avec des buts mesurant 6 mètres sur 2 mètres.

Composition des équipes : Les équipes sont composées d'un maximum de 12 joueurs, dont 7 titulaires (au moins 4) et 5 remplaçants.

Catégories :

- Hommes ouverts
- Hommes de plus de 40 ans
- Hommes de plus de 50 ans
- Femmes ouvertes

Remplacements pour chaque match : Les remplacements sont illimités, avec la possibilité pour le joueur remplacé de revenir sur le terrain. Les remplacements peuvent être effectués à tout moment, toujours dans sa moitié de terrain. Seul le gardien de but peut être remplacé lorsque le jeu est arrêté et autorisé par l'arbitre.

Touches latérales : La reprise du jeu après une touche latérale se fait avec les mains.

Hors-jeu : La règle du hors-jeu n'est pas appliquée.

Sanctions disciplinaires : La double avertissement entraînera l'expulsion du terrain et une suspension d'un jour. L'expulsion directe entraîne au moins une suspension d'un jour. Pour

tout ce qui n'est pas prévu par ce règlement, les règlements de la Fédération européenne (UEFA) seront appliqués.

Exigences requises : La participation est ouverte à tous les membres d'équipes régulièrement enregistrés, moyennant le paiement des frais d'inscription et une déclaration médicale d'aptitude à la pratique du football.

Note : l'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de catégories en fonction du nombre d'inscrits.

Format du tournoi : Les équipes participantes seront réparties en groupes éliminatoires (selon les participants) qui détermineront le classement. Les deux premières équipes de chaque groupe accéderont à la finale "A", qui désignera les meilleures, tandis que les autres équipes classées troisièmes et quatrièmes joueront la finale "B" (consolante).

Durée du jeu : Il y aura deux périodes de 20 minutes effectives, avec une pause de 5 minutes entre la première et la deuxième période. Chaque équipe a le droit de demander un temps mort une fois par période, en arrêtant le jeu (temps mort), en attirant l'attention de l'arbitre par l'intermédiaire de son capitaine ou de son directeur responsable. La durée de chaque temps mort est d'une minute. L'échauffement d'avant-match durera 10 minutes.

Note : Tous les joueurs doivent être présents sur le terrain à l'heure prévue pour le début du match qu'ils doivent disputer.

Présentation des équipes sur le terrain : Les équipes doivent se présenter sur le terrain 15 minutes avant le début du match pour faciliter le contrôle des documents d'identification personnels (le jeu ne sera pas autorisé pour ceux qui n'ont pas de pièce d'identité). Le responsable de l'équipe doit présenter, pour chaque match, le formulaire RS (Roster Sheet) avec la liste des joueurs participant au match. Si l'équipe n'est pas présente sur le terrain à l'heure prévue pour le début du match, elle perdra le match.

Responsable de l'équipe : Chaque équipe doit avoir obligatoirement son propre responsable, qui peut également être l'entraîneur lui-même. Le responsable de l'équipe doit signer la liste des joueurs (Roster Sheet).

Arbitrage : Tous les matches seront arbitrés par un arbitre accompagné d'un commissaire de terrain fourni par l'organisation pour les phases éliminatoires, tandis que les matches à élimination directe seront dirigés par l'équipe d'arbitrage (1 arbitre et 2 assistants).

Résultats : Les résultats seront publiés sur le site officiel des WCSG, dans la section football et sur l'application correspondante.

Réclamations : Toutes les réclamations concernant le déroulement du Championnat doivent être présentées par écrit au commissaire de terrain dans un délai maximum de 15

minutes après la fin du match, accompagnées d'un dépôt de 30,00 €, qui sera restitué en cas d'acceptation de la réclamation.

Dispositions finales : Chaque participant voyage et participe aux Jeux sous sa propre responsabilité. L'organisation fournit uniquement les premiers secours et un défibrillateur sera disponible. Il est obligatoire de toujours avoir une copie de son assurance personnelle.

Note : En fonction de besoins spécifiques et de circonstances imprévues, l'organisation se réserve le droit de modifier ou de changer les informations contenues dans ce programme.